
Adresse de la municipalité et des membres du conseil général de la commune de Revel (Haute-Garonne), lors de la séance du 29 brumaire an III (19 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la municipalité et des membres du conseil général de la commune de Revel (Haute-Garonne), lors de la séance du 29 brumaire an III (19 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 378;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18363_t1_0378_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

de toute espèce dont le seul interret est d'exercer exclusivement leurs brigandages et leurs spoliations sur l'homme vertueux pour les faire tourner à leur profit. Nous jurons de ne reconnoître pour mère chérie que la République une et indivisible et démocratique; de ne reconnoître pour centre d'unité, pour guide que la représentation nationale et ses sages décrets.

Les membres composant le conseil général de la commune de Mouzon, Ardennes.

SAPART, *maire*, COURTOIS, *agent national*
et 14 autres signatures.

Nos collègues Warroquier et Mangin, officiers de santé mis en réquisition pour les armées et les hopitaux militaires, depuis leur installation, sont absents.

m

[*La municipalité et les membres du conseil général de la commune de Revel à la Convention nationale, le 6 brumaire an III*] (16)

Mort aux tyrans, République française,
paix aux peuples, Liberté, Égalité,
Justice, Vertu.

Représentants du peuple,

Le conseil général de la commune de Revel pénétré des vrais principes développés dans votre adresse au peuple français, voie avec reconnaissance que vous vous occupés sans relâche du bonheur du peuple qui vous a remis ses intérêts.

Quelle victoire n'avez vous pas remporté sur les ennemis du dehors, en annonçant que c'est en vain que ceux de l'intérieur compteroient sur les effets du crime? ne souffrez plus qu'il s'élève aucune puissance intermédiaire entre le peuple et vous. Nous ne voulons qu'un centre commun, ci ce centre est la Convention.

Citoyens Représentants, aneantissez les continuateurs de Robespierre, destructeurs du genre humain; ces cannibales, sans moeurs et sans loy, machinent la perte de tous les vrais républicains, qu'ils trouvent dans le gouvernement révolutionnaire que vous avez maintenu la peine qu'ils méritent. Plus de terreur, c'est l'arme des tyrans que l'innocent soit sauvé et que le coupable meure et alors dégagés des vagues dénonciations, armes de la division et seule ressource des tyrans coalisés, le calme et l'union seront rétablis, et leurs efforts deviennent impuissants.

Législateurs, continuez vos travaux, affermissiez la République, consolidez son bonheur et vous aurez de nouveau droits à la reconnaissance du peuple.

Vive la justice, vive la concorde, vive la Convention.

MELIER, *maire et 16 autres signatures*
dont 6 d'officiers municipaux et 3 de notables.

n

[*La société des Amis de la Constitution de 1793 séante à Aiguillon à la Convention nationale, séance du 2 brumaire an III*] (17)

Citoyens Représentants,

S'il est doux pour les représentants d'un grand peuple d'avoir pulvérisés les factions qui déchiraient la République et d'avoir solennellement proclamé les principes qui doivent former la baze immuable du gouvernement, il est plus satisfaisant encore pour une société populaire, de retrouver l'expression de ses vœux et de ses sentiments dans l'exposition de ceux que la Convention nationale vient de mettre au grand jour.

Oui, Citoyens votre adresse au peuple français du 18 vendémiaire a rempli nos coeurs d'une délicieuse ivresse, qu'elle n'a pas été notre satisfaction d'y voir tracer à chaque ligne les grandes vérités politiques sur lesquelles repose tout l'édifice de l'ordre social, d'y voir consigner les principes que nous avons toujours professés, et que l'intrigue d'une société populaire voisine de la notre (de Tonneins) dominée alors par des scélérats vendus à toutes les factions, n'ont pu nous faire perdre de vue un seul instant le premier échelon pour parvenir à la tyrannie est de préparer le peuple à l'ignorance en lui persuadant de regarder comme suspects les citoyens dont les lumières peuvent l'éclairer sur ses droits; un des moyens le plus efficace pour s'y maintenir est de substituer les vices aux vertus parce que l'homme vicieux n'a rien qui lui répugne tandis que l'homme vertueux au contraire confond par sa seule présence l'intrigue le vice et l'hipocrisie.

C'est ainsi qu'en agissaient dans ce département les ramifications de la faction que vous avez terrassée; aussi quels puissants motifs n'avons nous pas de nous glorifier d'avoir en à souffrir toutes les persécutions de la calomnie pour avoir constamment voulu soutenir les principes; d'avoir opposé la fermeté et le refus aux adresses incendiaires qui demandaient impérieusement la proscription des meilleurs et des plus lumineux patriotes de notre société?

C'est dans ce moment surtout, que nous sentons combien il était nécessaire, de rallier aux vrais principes les patriotes désespérés et horrifiés par la terreur et leur faire connaître que leurs vertus de républicains n'avaient pu être transformées en vices, que par ces patriotes exclusifs, ces hommes outrés, enrichis par la révolution, redoutant l'action de la justice et comptant trouver leur salut dans la confusion et l'anarchie, vous avez dignement rempli la tâche, citoyens représentants, grâces immortelles vous en soient rendus : ce département regarde comme une récompense de son dévouement à la Convention nationale et aux loix, la mission du représentant Ysabeau, constamment attaché aux vrais principes, il a su dégager du reste de compression qu'ils éprouvaient encore avant son arrivée. La

(16) C 324, pl. 1400, p. 17.

(17) C 326, pl. 1422, p. 13.